

Les 50 € pour la licence / assurance / frais FFG sont à régler pour toutes les catégories

GROUPE	CATEGORIE	ÂGE ou CATEGORIE	Tarif cotisation	JOUR	HORAIRES	N° de cours	SALLE
BabyGym L'éveil ludique des plus petits AccessGym La gym comme j'aime	Accès au cours à l'inscription	premiers pas	150 € annuel	mardi	17h00 - 17h45	1	Omnisports Costières
				mercredi	10h15 - 11h00	2	Lutte / Costières
				samedi	11h00 - 11h45	3	Dojo Manduel
		Baby		mercredi	9h30 - 10h15	4	Lutte / Costières
				mercredi	11h15 - 12h00	5	Lutte / Costières
				vendredi	17h30 - 18h15	6	Lutte / Costières
		Initiation	180 € annuel Un débardeur offert pour la période	lundi	17h30 - 18h30	7	Lutte / Costières
				mercredi	11h15 - 12h15	8	Omnisports Costières
				mercredi	16h15 - 17h15	9	Omnisports Costières
		Baby - Initiation (Villages)		samedi	9h00 - 10h00	10	G. Chouleur / St Gilles
				samedi	12h00 - 13h00	11	Dojo Manduel
				mercredi	11h00 - 12h15	12	Omnisports Costières
				Jeudi	16h45 - 18h00	13	Poulx
				mercredi	13h30 - 14h45	14	Omnisports Costières
				mercredi	9h30 - 10h45	15	Omnisports Costières
				mercredi	13h30 - 14h45	16	Dojo Rodilhan
				mercredi	14h45 - 16h00	17	Dojo Rodilhan
				mercredi	17h15 - 18h30	18	Omnisports Costières
				mercredi	13h30 - 14h45	19	G. Chouleur / St Gilles
				samedi	9h30 - 10h45	20	Omnisports Costières
				samedi	11h15 - 12h30	21	Dojo Rodilhan
				mercredi	14h45 - 16h00	22	Omnisports Costières
				mercredi	10h00 - 11h15	23	Poulx
				mercredi	15h00 - 16h30	24	Parnasse
				vendredi	17h30 - 19h00	25	Gymnase Rodilhan
				mercredi	9h30 - 11h00	26	Omnisports Costières
	accès sur sélection	Loisirs Avancé					
		Poussines					
Pour les SA : licence à 30 €		sport adapté	100 € annuel	mardi	17h00 - 18h00	SA	Omnisports Costières

+ 5 € de frais de gestion pour le paiement en plusieurs fois et la gestion des inscriptions en ligne

Nous acceptons les bons CAF, et l'aide du CCAS de Nîmes : Pour l'aide de la CAF : 64 € maxi (8 bons de 8 €), faire un chèque de caution de 64 € si

- Pour l'aide du CCAS de Nîmes : le dossier doit être fait par la famille - un chèque de 90 € de caution doit être déposé à l'inscription

Nous acceptons également les coupons sport, les chèques vacances : faire un chèque de caution du montant attendu

Sans nouvelles des différents moyens de paiement attendus, les chèques de caution seront encaissés 1 mois après l'encaissement du 1er chèque de cotisation et ne seront pas remboursés

> La cotisation est annuelle n'est ni remboursable, ni transmissible et ne tient aucun compte de l'assiduité.

> Les 50 Euros à régler par l'ensemble des sections correspondent à une participation aux frais de licence et autres frais de la FFG

> Pour les familles inscrivant plusieurs enfants, les tarifs de la cotisation sont dégressifs : - 40 € pour 2 cotisations, - 100 € pour 3 cotisations, - 200 € pour 4 cotisations (cette somme est enlevé du total des cotisations) - Les 50 € de licence/assurance sont des frais fixes et devront être réglés pour chacun des enfants.

Tarif commande des tenues au delà de ce qui est compris dans la cotisation : Débardeur : 18 € - tenue du club (legging + veste) : 55 €

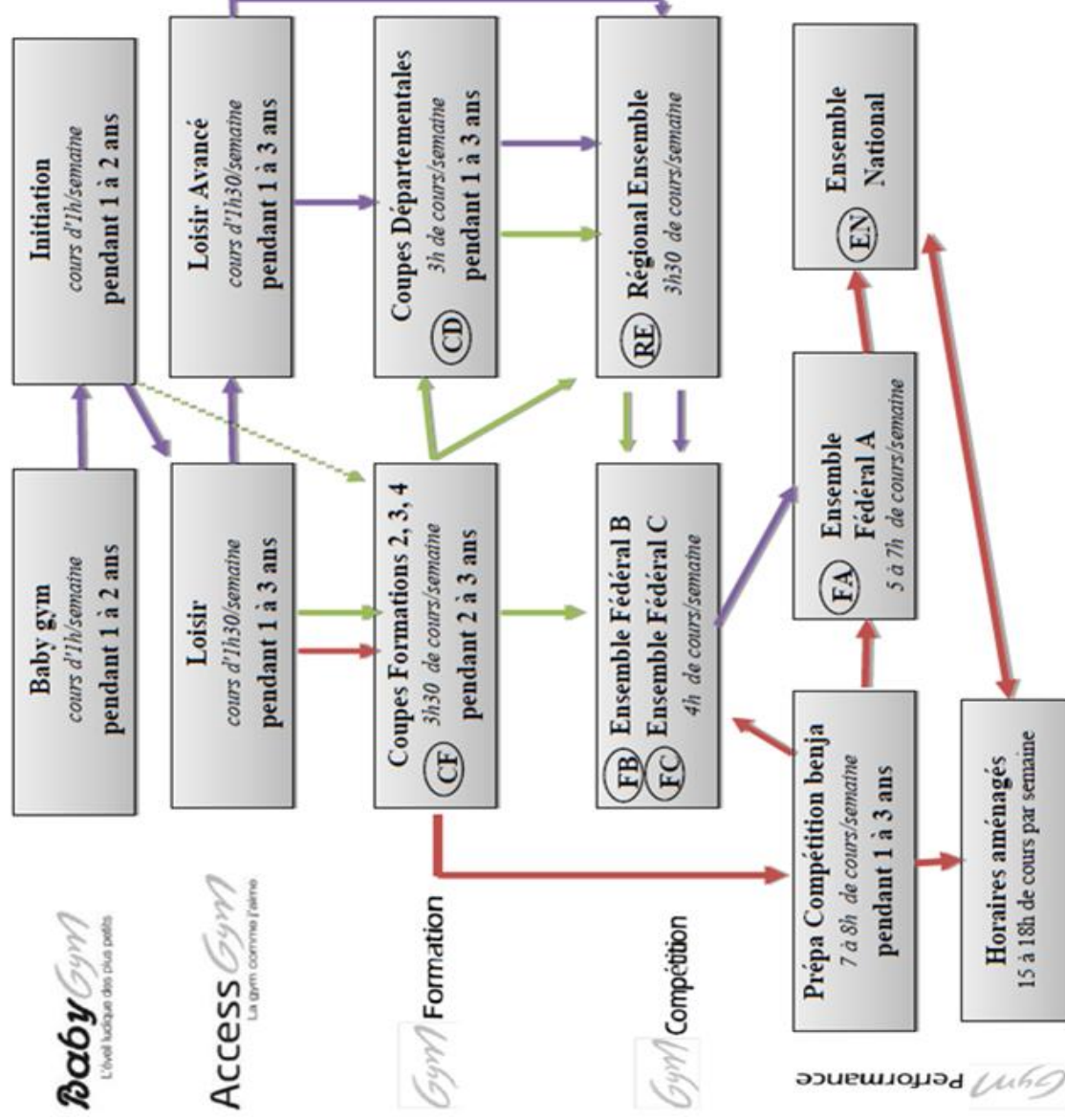
ATTENTION une seule commande par an / pas de stock au club

Les règlements peuvent être faits en 3 chèques maxi pour les loisirs et 6 chèques maxi pour les compétitions



Les différentes pratiques au sein du club

En fonction des qualités et des compétences, mais aussi de son envie, une gymnaste peut suivre (sauf exception) : le circuit violet → ou le circuit vert → ou le circuit rouge →



Dans la saison sportive toutes les gymnastes participent à 2 représentations dans le club (Décembre et Juin). Et, en fonction de leur niveau de pratique :

- Les gymnastes en loisir et loisir avancé participent dans l'année à des tests internes au club
- Les gymnastes en CD participent à 2 compétitions départementales
- Les gymnastes en CF participent à 3 niveaux d'évaluation : club, départemental et régional (déplacement à la charge des parents)
- Les gymnastes en compétition et en performance peuvent participer, en fonction du niveau d'engagement et des sélections réalisées à chaque étape à :

- 4 compétitions en individuel (de octobre à janvier) de niveau départemental, inter départemental, régional et national. Les déplacements en Occitanie sont assurés par les parents à leur entière charge. Les déplacements nationaux sont organisés entièrement par le club (déplacement, hébergement et repas) et sont pris en charge par le club à 70%, les 30% restants sont à la charge des familles.

- 4 compétitions en ensemble (de février à juin) de niveau départemental, inter départemental, régional et national. Les déplacements en Occitanie sont à la charge des parents si les distances sont inférieures à 150 km. Au-delà le club organise à sa charge un déplacement en car avec obligation de participation pour toutes les gymnastes concernées. Les frais éventuels de repas ou d'hébergement restent à la charge des parents. Les déplacements nationaux suivent la même organisation que pour les individuels.